

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du lundi 26 mars 2018

PROCES-VERBAL

Le Conseil de Quartier Monnaie s'est réuni le lundi 26 mars 2018 dans la Salle Herbet de la Mairie du 6^e arrondissement sous la présidence d'Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement délégué aux affaires européennes et aux relations avec les communautés étrangères.

Étaient présents :

1^{er} collège (Élus et personnalités qualifiées):

Monsieur Andrea BEGO GHINA (Conseiller d'arrondissement, Président) Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e Monsieur Michel HEMAR Madame Marie-Hélène NYSSEN Monsieur François GENTILE Monsieur François GUERIN

2^e collège (Représentants des associations locales)

Madame Julie KUYPERS (Association des Parents d'élèves de l'école Jardinet) Madame Nicole BARRE (Les Droits du piéton) Madame Françoise CHEVALIER (Association Avenir Quartier Latin)

3^e collège (Habitants titulaires)

Monsieur Claude GUTIERRES Madame Gisèle GROSZ Madame Constance DUTET

Monsieur Andrea BEGO-GHINA constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le conseil débute avec l'intervention de Madame Geneviève SARRABEZOLLES-APPERS en lien avec le projet de pose d'une plaque commémorative du sculpteur Carlo SARRABEZOLLES sur la façade de l'immeuble situé face au Pont Neuf et au-dessus de la rue de Nevers.

Il nous est rappelé la vie du sculpteur avec un focus sur la technique de la taille directe du béton en prise qui a été utilisée pour la réalisation de la composition ornant le fronton de l'immeuble en question qui est intitulée « A la gloire de la Seine ».

Il est convenu en séance que le texte de la plaque sera « A la gloire de la Seine - 1936/fronton sculpté par taille directe du béton en prise / Carlo Sarrabezolles / 1888 - 1971 ». Madame SARRABEZOLLES se charge de soumettre à l'avis d'un ami architecte l'esthétique de la plaque et le choix du béton comme matériaux pour la réalisation de la plaque elle-même; Madame SARRABEZOLLES prendra également contact avec la copropriété concernée en vue d'obtenir l'approbation du projet par la prochaine AG. Par la suite un dossier en bonne et due forme sera instruit auprès de la Préfecture de Paris.

Les travaux se poursuivent avec l'exposé par Monsieur BEGO GHINA de la synthèse des constats dressés lors de la marche exploratoire réalisé jeudi 22 mars à 16h00.

A ce sujet, Madame BARRE se plaint de ne pas avoir été prévenue de la marche (elle ne dispose pas d'adresse mail et n'a pas reçu de courrier de convocation), ainsi que Monsieur GUTIERRES dont on s'aperçoit en séance que l'adresse mail est mal orthographiée (<u>claudegutierres@dbmail.com</u>).

Même s'il existe un débat sur la pertinence des bacs de plantation notamment en raison des tags et dépôt de déchets dont ils font l'objet, il est décidé de poser rue Dauphine face à la galerie Pérahia, de part et d'autre de la plaque d'égout, les deux pots venant de la place Vavin. Ils seront implantés par la Ville de Paris. Madame Françoise CHEVALIER fera intervenir lors d'un prochain conseil l'association « Lulu dans ma rue » pour imaginer la manière de réaliser leur entretien.

Il est décidé de faire réparer deux pieds d'arbres en très mauvais état se trouvant Boulevard Saint-Michel entre la rue Serpente et la rue Francisque Gay.

Un sujet récurrent est l'occupation des trottoirs par les terrasses de café. Deux terrasses ont particulièrement été repérées : HD'S Diner rue Francisque Gay dont l'aspect est spécialement dérangeant et la Maison Sauvage rue de Buci qui privatise l'ensemble de l'espace public bordant son établissement. Une action est à prévoir pour ces deux commerces.

Il est également signalé que Paris Déco Off qui s'est tenue fin janvier n'a pas retiré des câbles tendus de façade à façade rue Mazarine. Un contact avec les organisateurs sera pris dans ce sens.

Monsieur Andrea BEGO GHINA Président du Conseil de Ouartier Monnaie

4445